



Plus  
pour la vie.



# Politique de protection des eaux

ALDI SUISSE



**Un engagement durable.**

[aujourdhuipourdemain.ch](http://aujourdhuipourdemain.ch)



## Notre Responsabilité

Simple, responsable, fiable: telles sont les valeurs traditionnelles du commerçant, représentant les bases de notre succès à long terme ainsi que les conditions préalables pour évoluer et assumer nos responsabilités. Dans l'exercice de notre activité, nous souhaitons pouvoir contribuer à un développement positif durable, là où il nous est possible de le faire. Nous nous sommes fixé de nombreux objectifs pour les années à venir. «Permettre à tous de faire des achats durables», telle est notre vision pour l'année 2030. Nous relevons les défis sociaux et environnementaux là où il est le plus urgent d'agir et dans les domaines pour lesquels nous avons le plus d'impact sur les personnes et l'environnement.

Notre statut de détaillant agissant au niveau international fait que nous proposons aussi des produits qui peuvent représenter des risques pour l'eau dans les pays dont ils sont originaires. Ceci est d'autant plus vrai pour les produits agricoles qui représentent 70 % de l'utilisation de l'eau dans le monde entier. Les processus d'ennoblissement des textiles et chaussures représentent un autre facteur important de risques pour l'eau au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Ce document nous permet de démontrer dans quelle mesure nous controns déjà ces risques dans le cadre de notre responsabilité et de présenter les objectifs que nous nous fixons pour les années à venir.

## Défis

D'après le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ce sont environ 3,6 milliards d'individus, soit presque la moitié de la population mondiale, qui vivent dans des régions menacées par la pénurie d'eau pendant au moins un mois par an. Selon les prévisions, ce nombre pourrait atteindre 5,7 milliards en 2050.<sup>1</sup>

Le commerce de détail de produits alimentaires et le commerce de détail de vêtements font tous deux partie des branches pour lesquelles les risques environnementaux concernent principalement le domaine de l'utilisation de l'eau. Dans le commerce de détail, la consommation d'eau impacte ainsi à presque 100 % la chaîne d'approvisionnement.

Dans la chaîne de valeur du commerce de détail de produits alimentaires, l'eau est principalement utilisée pour la culture des plantes.<sup>2</sup> Environ 70 % de l'eau douce mondiale est utilisée pour la production agricole, souvent dans les pays et régions de production en Amérique du Sud ou en Afrique qui sont concernées par un stress hydrique, autrement dit par une pénurie d'eau régionale ou saisonnière.<sup>3</sup> La culture de fruits et légumes est particulièrement gourmande en eau, où environ un tiers de l'ensemble des besoins en eau est utilisé dans la chaîne de valeur.

De même, dans la chaîne mondiale de valeur des textiles et en particulier pour la culture du coton, l'extraction des matières premières représente à elle seule plus de 80 % de la consommation d'eau nécessaire. Environ un dixième est imputé à la fabrication du textile, en particulier aux processus d'ennoblissement (p.ex. la teinture).<sup>4</sup>

En tant qu'entreprise du groupe ALDI SÜD, ALDI SUISSE contribue déjà à l'amélioration de la gestion de l'eau dans les chaînes d'approvisionnement et encourage des projets ayant une influence positive sur les ressources en eau. Pour parvenir à assumer notre responsabilité au-delà des frontières et tout au long de nos chaînes d'approvisionnement, nous faisons actuellement des efforts dans les domaines suivants: lors de l'ALDI Detox Commitment, lors de l'utili-

<sup>1</sup> Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), 2018: Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2018.

<sup>2</sup> Jungmichel, Norbert, Christina Schampel et Daniel Weiss, 2017: Umweltatlas Lieferketten – Umweltwirkungen und Hot-Spots in der Lieferkette. Berlin/Hamburg: adelphi/Systain.

<sup>3</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2016: Water use in agriculture. <http://www.oecd.org/agriculture/water-use-in-agriculture.htm>.

<sup>4</sup> Jungmichel, Norbert, Christina Schampel et Daniel Weiss, 2017: Umweltatlas Lieferketten – Umweltwirkungen und Hot-Spots in der Lieferkette. Berlin/Hamburg: adelphi/Systain.



sation de fibres textiles durables, lors de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes, lors de notre Mission packaging, ainsi que lors de projets liés à l'eau potable.

Nous aspirons également à une exploitation consciencieuse de ces ressources importantes dans le cadre de la gestion de l'eau liée à l'activité de l'entreprise.

## 1. Objectifs et mesures

En tant que commerçant de textiles et produits alimentaires, nous sommes conscients de notre responsabilité au sein des chaînes mondiales de valeur. De plus, nous prenons la responsabilité de maintenir une consommation directe en eau aussi faible que possible dans nos processus opérationnels. En tant qu'entreprise du groupe ALDI SÜD et pour honorer cette responsabilité, nous nous fixons les objectifs suivants et avons déjà pris différentes mesures:

### 1.1. Objectifs et mesures dans le domaine des produits alimentaires (p. ex. fruits et légumes)

#### Objectif n°1: Identification des facteurs critiques pour l'eau

Mesures:

- 1) Hiérarchisation des groupes de marchandises pour l'analyse des facteurs de risques (AFC):
  - En raison de la diversité de l'assortiment de produits et de la complexité de nos chaînes mondiales d'approvisionnement, nous effectuons des analyses de facteurs critiques pour les groupes pertinents de marchandises.
- 2) Réalisation des AFC à l'aide du filtre de dépistage du risque lié à l'eau (Water Risk Filter) de l'organisation environnementale WWF:
  - Dans le secteur des fruits et légumes, une analyse a déjà été réalisée et les risques liés à l'eau dans la chaîne d'approvisionnement ont été identifiés pour certains produits.
  - L'analyse sert à déterminer des angles d'approche adaptés qui permettront de définir des mesures systématiques, des objectifs et des recommandations d'achat pour les zones à risque dans le domaine de l'eau.
  - L'objectif des AFC est d'établir une base pour trouver des mesures adaptées afin de protéger les ressources en eau dans les régions menacées.
- 3) L'indicateur de pénurie d'eau a de plus été pris en compte dans le cadre de notre analyse des risques vis-à-vis des droits humains:
  - L'analyse menée a porté à la fois sur la production des matières premières et sur la fabrication des produits finis.
  - L'objectif de cette analyse des risques est d'identifier les risques vis-à-vis des droits humains au sein de notre chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires au niveau mondial.

#### Objectif n°2: Évaluation des producteurs dans les régions à risque sélectionnées

Mesures:

- 1) Introduction de «l'AddOn Sustainable Program for Irrigation and Ground Water Use» (SPRING) de GLOBALG.A.P. dans les exigences obligatoires en juillet 2022:
  - Développement commun des outils d'évaluation avec GLOBALG.A.P.
  - Élargissement le cas échéant à d'autres producteurs dans les régions à risque.
  - Pour une sélection des fruits et légumes en provenance de régions menacées par les pénuries d'eau (régions à risque).
  - Perspectives de professionnalisation de la gestion raisonnée de l'eau dans nos chaînes d'approvisionnement.
- 2) Évaluation permettant de déterminer si d'autres normes se prêtent à nos chaînes d'approvisionnement, p. ex. la norme AWS (Alliance on Water Stewardship).



### **Objectif n°3: Gestion responsable lors de l'utilisation de pesticides à des fins de protection de la qualité de l'eau**

Mesures:

- 1) Utilisation de systèmes de certification comportant des aspects environnementaux et durables et qui sont contrôlés par des tiers dans un souci de neutralité (GLOBALG.A.P., BIO, Fairtrade, Rainforest Alliance, MPS, ASC). Prescription des exigences concernant les résidus issus de la protection phytosanitaire et les contaminants qui dépassent les prescriptions légales:
  - Exclusion de l'utilisation de certaines substances actives nocives pour les abeilles dans le cadre de la culture des fruits et légumes.
  - Limitation du nombre de substances actives avérées dans les produits phytosanitaires.
  - Limitation du pourcentage de la charge des teneurs maximales légales de résidus par substance active ainsi que de toutes les substances actives avérées en général.
  - Limitation du pourcentage de la charge de la dose de référence aiguë par substance active ainsi que de toutes les substances actives avérées en général.
  - Valeurs de spécification pour le nitrate (aussi pour la protection des eaux).
- 2) Monitoring rigoureux des résidus pour surveiller les exigences susmentionnées.

### **Objectif n°4: Collaboration avec d'autres acteurs de la branche**

Mesures:

- 1) Utilisation et développement de l'Add-On SPRING développé par GLOBALG.A.P. (cf. objectif n°2).
- 2) Participation à l'Alliance for Water Stewardship (AWS).
- 3) Dialogue avec des partenaires potentiels sur la mise en œuvre de projets communs.

## **1.2. Objectifs et mesures dans le domaine du textile**

### **Objectif n°1: Réduction de l'empreinte eau des fibres utilisées, notamment pour le coton**

Mesures:

- 1) Augmentation de l'utilisation de coton durable certifié dont le coton BIO selon les normes Organic Content Standard (OCS) et Global Organic Textile Standard (GOTS), le coton selon les normes de Cotton made in Africa (CmiA) et de Better Cotton Initiative (BCI), ainsi que le coton recyclé.

### **Objectif n°2: Réduction de la pollution des eaux usées lors de l'ennoblissement**

Mesures:

- 1) Prescriptions relatives à l'utilisation de produits chimiques pour les sites de production utilisant l'eau (produits chimiques d'apport):
  - Par exemple, l'utilisation d'APEO et de PFC<sup>5</sup> est exclue de la production de nos articles depuis 2016.
  - D'ici 2020, d'autres produits chimiques particulièrement néfastes sont progressivement exclus de la production.
- 2) Prescriptions concernant le traitement des eaux usées dans les sites de production utilisant l'eau.
- 3) Analyse des eaux usées et boues d'épuration relative à l'utilisation de substances nocives dans la production utilisant l'eau.

<sup>5</sup> Les PFC (perfluorocarbures) et APEO (alkylphénols éthoxylés) sont des groupes d'agents chimiques directement montrés du doigt par la campagne Detox de Greenpeace en raison de leurs effets néfastes sur l'environnement. Les PCF font partie des composants de produits de finissage rendant les textiles déperlants à l'eau, à l'huile et aux taches. Les APEO sont utilisés principalement comme agents de surface dans la lessive à la production de textile. Lors de l'acheminement vers la station d'épuration, des alkylphénols se forment au cours de la dégradation biologique, lesquels sont nocifs pour les organismes aquatiques.



- 4) Mise en œuvre d'audits et d'entraînement de gestion des produits chimiques dans les sites de production utilisant l'eau.
- 5) Utilisation de techniques économes en eau, p. ex. intervention d'usines utilisant le procédé Zero Liquid Discharge qui retraitent et réutilisent l'eau.
- 6) Utilisation de cuir issu de sites de production audités selon la norme du Leather Working Group (LWG).

### **Objectif n°3: Collaboration entre ALDI SUISSE et d'autres acteurs de la branche en tant qu'entreprise du groupe ALDI SÜD**

Mesures:

- 1) Participation à l'initiative pour l'environnement amfori BEPI (Business Environmental Performance Initiative).
- 2) Participation au projet European Clothing Action Plan (ECAP).
- 3) Participation à la Better Cotton Initiative (BCI) et à l'initiative Cotton made in Africa (CmiA).
- 4) Participation au LWG (Leather Working Group).
- 5) Participation à des événements du groupe ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals) en qualité de «Friend of ZDHC».

## **1.3. Objectifs dans le domaine de la gestion de l'eau liée à l'activité de l'entreprise**

**Objectif n°1: Établissement, à l'échelle du pays, d'un système de monitoring de la consommation d'eau liée à l'activité de l'entreprise. Ceci concerne les domaines de l'administration et de la logistique ainsi que nos filiales.**

Mesures:

- Vérification et optimisation des processus opérationnels pour économiser l'eau, par exemple par:
- Le monitoring mensuel de la consommation d'eau liée à l'activité de l'entreprise.
- L'utilisation d'un mécanisme de chasse d'eau avec bouton STOP.
- L'amélioration des processus de nettoyage.
- La sensibilisation des collaborateurs d'ALDI SUISSE à une utilisation responsable de l'eau.

**Objectif n°2: Un système d'alerte quotidienne concernant la consommation et les fuites d'eau pour tous les points de vente d'ALDI SUISSE**

Mesures:

- 1) Introduction d'un «système d'alarme pour l'eau» dans tous les points de vente d'ALDI SUISSE.

## **1.4. Autres objectifs et mesures**

**Objectif n°1: Éviter l'émission de microplastique provenant des produits cosmétiques, de lavage, de nettoyage et d'entretien dans les eaux**

Mesures:

- 1) ALDI SUISSE renonce depuis 2015 au microplastique rigide pour l'ensemble des produits de ses marques exclusives dans les domaines des cosmétiques et des soins pour le corps, ainsi que pour les produits de nettoyage et d'entretien, la lessive et les produits pour bébés<sup>6</sup>.
- 2) Depuis 2017, nous faisons également obstacle à l'utilisation d'opacifiants (copolymère de styrène/d'acrylate) dans cette catégorie de produits.

<sup>6</sup> Conformément à la définition de l'Institut fédéral pour l'évaluation des risques: particule dont la taille est comprise entre 0,001 mm et 5 mm, source: Institut fédéral pour l'évaluation des risques, en ligne: [https://www.bfr.bund.de/de/a-z\\_index/mikroplastik-192184.html](https://www.bfr.bund.de/de/a-z_index/mikroplastik-192184.html), consulté le 07/2019.



- 3) Le renoncement à d'autres polymères synthétiques est successivement contrôlé puis mis en place si tant est qu'aucune perte significative de performance ou de baisse importante d'acceptation ne sont à constater.

### **Objectif n°2: Éviter l'émission de microplastique dans les eaux en réduisant le matériel d'emballage et les produits en plastique à usage unique**

Mesures:

- 1) Réduction du poids des emballages de nos marques exclusives de 25 % d'ici 2025 (calculé sur la base du rapport au chiffre d'affaires).
- 2) 100 % des emballages des articles standards de nos marques exclusives recyclables d'ici fin 2025.
- 3) Suppression des articles en plastique à usage unique de notre assortiment ou passage à des alternatives durables:
  - Depuis 2019, nous avons supprimé les cotons-tiges en plastique et les produits en plastique à usage unique de l'assortiment (p. ex. gobelets, vaisselle, couverts...).
  - Concernant les cotons-tiges, seules des tiges en papier certifié sont utilisées à la place des tiges en plastique.
- 4) En identifiant les emballages de nos produits avec le logo Mission packaging, nous attirons l'attention de nos clients sur les emballages recyclables, afin de les sensibiliser durablement à l'importance du tri.



### **Objectif n°3: Amélioration de l'accès à l'eau potable et encouragement d'un traitement responsable de l'eau**

Mesures:

- 1) Création d'une brochure contenant des conseils et des informations sur l'utilisation raisonnée et économique de l'eau au quotidien.
- 2) Financement d'un projet de protection du climat en collaboration avec ClimatePartner à Madagascar dans le but d'assurer un accès à l'eau potable dans la région du projet. Ce projet Gold Standard est financé grâce à la compensation des émissions de CO<sub>2</sub> d'ALDI SUISSE.
- 3) En outre, dans le cadre de la sensibilisation à la protection des ressources en eau, ALDI SUISSE soutient un projet de l'UNICEF pour assurer l'accès à l'eau potable dans des écoles au Malawi. L'approvisionnement en eau des écoles situées au sud du Malawi est amélioré et sécurisé grâce à des systèmes fonctionnant à l'énergie solaire. La mise à disposition d'eau saine directement dans l'enceinte des écoles a plusieurs objectifs:
  - Fournir de l'eau potable aux écoliers et aux communautés environnantes. Les enfants restent ainsi en bonne santé et se rendent régulièrement à l'école.
  - L'eau permet de verdifier les cours des écoles et de créer des jardins scolaires. Les légumes plantés servent à cuisiner des repas équilibrés pour les écoliers.
  - La plantation d'arbres et d'arbustes dans les zones stériles permet de lutter contre la déforestation. Les enfants apprennent à utiliser les ressources naturelles de manière durable et à faire le lien entre le changement climatique, la déforestation et la sécurité alimentaire.

Vous trouverez plus d'informations à propos de notre contribution sur la page d'accueil de [aujourdhuiourdemain.ch](http://www.aujourdhuiourdemain.ch)

Cette politique de protection des eaux est soumise à un contrôle régulier suivant les avancées du développement durable et actualisée le cas échéant.